



**UFR
MATHÉMATIQUES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

UFR MATHÉMATIQUES

Procès-verbal du Conseil de l'UFR Mathématiques

Séance du 4 décembre 2019 à 16h00

Présent(e)s : Véronique BAGLAND, Cédric BARREL, Frédéric BAYART, Monique CHICOURRAT, Laurent CHUPIN, François DUMAS, Sophie FOURNIER, Alexandre FURTADO, Jean-Marie LESCURE, François MARTIN, Arnaud MUNCH, Laurence SCHMITT, Anne-Françoise YAO.

Excusé : Pierre-Marie PRINCIAUX.

Absent(e)s : Maroua BRICHA, Safae BRICHA, Christine DEMEUSOIS, Anne-Line D'OLIVEIRA, Adrien FEYEUX, Myriam GARRIDO, Jérémie GOUDERGUES.

Ordre du jour

1. Informations générales
2. Proposition de composition des Conseils de Perfectionnement
3. Présentation de la Réforme des Études de Santé
4. Premières réflexions sur l'influence des nouveaux programmes du Lycée
5. Processus d'accréditation de l'offre de formation
6. Questions diverses

Annexe

- 1 : Listes relatives à la composition des Conseils de Perfectionnement
- 2 : Contenu des programmes du « Cycle Terminal en Mathématiques »
- 3 : Répertoire National des Certifications Professionnelles

La séance du Conseil est ouverte à 16h00.

1. Informations générales

Laurent CHUPIN commence par faire un point sur les effectifs en rappelant qu'ils ont augmenté en 2^{ème} et 3^{ème} année de licence et qu'ils sont globalement stables pour les autres années. Il rappelle que cette hausse du nombre d'étudiants entraîne forcément une augmentation du nombre de groupes et un nombre d'heures plus conséquent à effectuer pour les enseignants.

Laurent CHUPIN rappelle aux membres du Conseil que plusieurs recrutements sont prévus pour l'année universitaire à venir à l'UFR Mathématiques : deux postes de Maître de Conférences (dont un échange) et un poste de Professeur Agrégé sont mis au concours. La procédure de recrutement pour ces postes ainsi que pour celui du poste de Tenure Track est actuellement en cours.

➤ Point concernant les changements intervenus dans l'UE Tronc Commun Maths en première année de licence

Étant donnée la grande disparité du niveau des étudiants à l'entrée en L1, au début d'année scolaire, les étudiants de sciences ont été répartis en deux groupes selon leur niveau en maths. Pour les étudiants ayant un bon niveau (déterminé suite à un QCM de positionnement en début d'année) il n'a été prévu que 9 heures de cours en présentiel, le reste du travail se faisant à distance. Pour les étudiants ayant un niveau plus faible, 24 heures de cours en présentiel étaient proposées.

Laurent CHUPIN indique qu'il souhaiterait avoir un retour de la part des étudiants et des enseignants impliqués dans cette UE sur cette nouvelle organisation. Il en a fait la demande à Nicolas BILLEREY, responsable du Tronc Commun Mathématiques.

➤ Point sur les parcours progressifs en L1 et la double Licence Maths - Physique

Depuis cette rentrée universitaire, il est désormais possible de proposer, dès la fin du mois de novembre, aux étudiants qui rencontrent de réelles difficultés dans leurs études, d'effectuer leur première année de licence en deux ans. Sur les 150 étudiants de première année à qui on a proposé cette solution, 27 ont accepté d'entrer dans un processus de parcours progressif.

A l'inverse, pour les étudiants présentant un très bon niveau et qui sont dans un portail « Mathématiques / Physique / troisième discipline », il a été proposé d'effectuer une double licence Mathématiques - Physique en trois ans. Cette année, 17 étudiants de L1 ont accepté : ils suivront, à la place de leur troisième discipline de L1, l'UE « Probabilité et Statistiques » de L2 Mathématiques au second semestre.

➤ Point sur les services

Laurent CHUPIN fait un point sur l'attribution des services. Pratiquement tous les enseignants sont actuellement en sur-service en mathématiques.

Au deuxième semestre de L1, dans l'UE « Mathématiques Appliquées aux Autres Sciences », il est prévu de constituer 42 groupes. Il y a encore 9 groupes pour lesquels il n'y a pas d'enseignant (en sachant que des appels à des intervenants extérieurs ont déjà été relayés : pour l'instant, 23 enseignants de l'UFR et 10 personnels extérieurs sont proposés pour faire un groupe de TD).

Laurent CHUPIN clôt les questions d'ordre général en communiquant les dates des prochaines manifestations qui auront lieu en 2020.

Le Salon InfoSup se tiendra les jeudi 23, vendredi 24 et samedi 25 janvier 2020. Il précise que contrairement aux années précédentes le SPLS ne tiendra pas de stand. En revanche, il y aura un stand dédié à la réforme des Études de Santé.

Les Journées Portes Ouvertes organisées par l'UCA auront lieu quant à elles le Samedi 15 Février.

Un appel à volontaires sera bientôt lancé auprès des enseignants-chercheurs de l'UFR pour participer à ces différents événements.

2. Proposition de composition des Conseils de Perfectionnement

Laurent CHUPIN présente aux membres du Conseil, les compositions proposées pour les quatre Conseils de Perfectionnement qui doivent avoir lieu à l'UFR mathématiques : un Conseil pour chacune des licences ainsi qu'un Conseil pour chacun des deux masters portés par l'UFR.

En licence Mathématiques, certains notent qu'il serait judicieux d'ajouter dans la liste de personnes proposées, un étudiant de L2 Mathématiques bénéficiant d'un contrat AED.

Le Conseil valide à l'unanimité la composition des quatre Conseils de Perfectionnement. (Documents joints en annexe).

3. Présentation de la Réforme des Etudes de santé

Laurent CHUPIN rappelle qu'une réforme importante sera mise en œuvre à la rentrée prochaine en ce qui concerne l'accès aux études de Santé. La première année de PACES qui existait jusqu'alors sera supprimée au profit de deux options.

A partir de septembre 2020, les étudiants souhaitant faire des études médicales (médecine, maïeutique, odontologie ou pharmacie) auront la possibilité de

- faire une première année avec une majeure Santé et une mineure disciplinaire (comme mineure Maths) dans un parcours intitulé « PASS » (Parcours d'Accès Spécifique Santé) ;
- choisir d'intégrer la première année d'une licence classique (comme Mathématiques) dans laquelle ils se verront proposer un portail intégrant une mineure « Santé » (comme un portail « Mathématiques – Physique – Santé »). Ces parcours sont intitulés « LAS » (Licence Accès Santé).

Ainsi à la rentrée 2020, au niveau des disciplines scientifiques, on proposera 4 portails intégrant la Mineure Santé :

- Mathématiques – Physique – Santé
- Mathématiques – Informatique - Santé
- Mathématiques - Chimie – Santé
- Biologie - Chimie – Santé

Cette ouverture des licences scientifiques sur le domaine de la Santé engendrera forcément un afflux d'étudiants supplémentaires. Cela impactera significativement la discipline Mathématiques présente dans trois portails incluant cette mineure Santé.

Les étudiants suivant une Licence « Parcours d'Accès Spécifique Santé » qui choisiront la mineure Mathématiques dans leur cursus participeront également à l'augmentation des effectifs à la rentrée. Beaucoup d'enseignements de mathématiques destinés à ces étudiants de Santé se feront en distanciel.

Ce point sera évoqué lors de l'Assemblée Générale du 16 décembre.

4. Premières réflexions sur l'influence des nouveaux programmes du Lycée

A la rentrée 2021, l'Université sera impactée par la réforme du Lycée, les premiers élèves issus du Baccalauréat « nouvelle formule » arriveront alors dans l'enseignement supérieur et en L1 il faudra s'adapter aux changements induits par cette réforme.

En sciences, les bouleversements sont importants.

Les Mathématiques deviennent une discipline de spécialité puisque le tronc commun présent en classes de Première et de Terminale ne contient pas de discipline « Mathématiques ». Les élèves doivent désormais choisir trois disciplines de spécialité en classe de Première puis n'en conserver que deux en classe de Terminale.

Une première analyse de la situation actuelle montre que de nombreux élèves de Première qui ont choisi la « Spécialité Mathématiques » rencontrent des difficultés, car le niveau de l'enseignement proposé correspond plutôt à celui de l'ancienne filière S qu'à celui de la filière ES. Il en découle que certains pourraient se décourager et abandonner les mathématiques en classe de Terminale ce qui pourrait être réellement problématique pour intégrer certains parcours dans l'Enseignement Supérieur.

Laurent CHUPIN précise qu'en plus de choisir les Mathématiques comme discipline de spécialité, les élèves peuvent également opter pour des enseignements optionnels supplémentaires de « Mathématiques complémentaires » ou « Mathématiques expertes » qui peuvent s'ajouter à la spécialité Maths en Terminale (voir document joint en annexe).

Ainsi, du fait des choix multiples et diversifiés qui s'offrent aux lycéens, ceux-ci pourront présenter des niveaux de connaissances très divers à leur arrivée à l'Université et il va falloir réadapter l'enseignement des Mathématiques en L1.

Laurent CHUPIN veut sensibiliser les enseignants qui participeront au salon InfoSup de janvier, sur le fait qu'ils auront forcément des questions de la part des lycéens à propos des choix qu'ils devront effectuer pour ces disciplines de spécialité en fonction de leurs vœux d'orientation.

Tous les enseignants membres du Conseil sont unanimes pour dire qu'il faudra inciter les élèves voulant s'engager dans des études scientifiques à suivre la « Spécialité Mathématiques » jusqu'en Terminale.

5. Processus d'accréditation de l'offre de formation

Laurent CHUPIN informe le Conseil que l'ensemble des composantes a désormais fait remonter la liste de leurs Mentions et Parcours à la Présidence pour accréditation.

L'UFR Mathématiques propose à l'accréditation deux licences, la Licence Mathématiques et la Licence MIASHS, ainsi que deux Masters, le Master Mathématiques et le Master Mathématiques appliquées, Statistiques. La CFVU se réunit le mardi 10 décembre pour valider ces propositions (qui ne devraient pas être problématiques).

➤ Point sur la création d'une nouvelle Licence « Science de l'Éducation » à l'INSPE

Laurent CHUPIN évoque la création, à la prochaine rentrée universitaire, d'une Licence « Science de l'Éducation » portée par l'INSPE.

Les étudiants qui sont susceptibles de choisir cette filière sont principalement ceux qui se destinent à l'enseignement et au métier de Professeur des écoles. Il met en avant le fait que cela va impacter le parcours pluridisciplinaire proposé aux étudiants de troisième année de licences scientifiques et littéraires. Est-ce que désormais ces étudiants ne vont pas systématiquement essayer d'intégrer cette licence « Science de l'Éducation » plutôt que de passer par une orientation plus classique : Licence Mathématiques, Biologie, Lettres...en choisissant l'option pluri en 3^{ème} année, ce qui pourrait aboutir à la disparition de ce parcours.

Cette nouvelle licence aurait une capacité d'accueil de 80 places.

Les enseignants de l'UFR Mathématiques siégeant au Conseil aimeraient que les Composantes de l'UCA soient associées à cette licence.

➤ Point sur les maquettes et l'élaboration d'un Référentiel de compétences

Un groupe de travail s'est réuni pour mettre en place le cadrage pédagogique de constitution des maquettes pour la prochaine offre de formation. Y ont participé pour l'UFR, Rachel Taillefer et François Martin. La problématique de la mise en place effective d'une approche par compétences a été abordée. L'objectif est de réussir à identifier, pour chaque formation, entre 4 et 6 blocs de compétences (issus de regroupements des compétences de la fiche RNCP) qui pourront être évaluées sur différentes UE, avec attribution d'un niveau dans chacun de ces blocs. La mise en place pratique n'est pas encore arrêtée, mais la constitution des maquettes pour les masters va devoir intégrer cette approche, et la présidence souhaite que pour les licences, l'évaluation des compétences soit abordée à minima au niveau L3.

6. Questions diverses

➤ Demande de subvention pour le BDE ENIGMA

Alexandre FURTADO, un des représentants des Étudiants au Conseil de l'UFR Mathématiques et Président du BDE ENIGMA, présente aux membres du Conseil une demande de subvention pour le BDE.

Celle-ci servirait à financer en partie (demande à hauteur de 2000 euros à l'UFR) la mise en place d'une Assemblée Nationale Scientifique qui se traduirait par un week-end de formation et de fusion de deux fédérations de filières nationales scientifiques : la FNEB (Fédération Nationale des Étudiants en Sciences Exactes Naturelles et Techniques) et l'AFNEUS (Association Fédératrice Nationale des Étudiants Universitaires en Sciences) dont fait partie le BDE.

Une discussion s'engage à propos de l'intérêt pour l'UFR Mathématiques de contribuer à ce projet, sachant que des financements doivent être demandés par ailleurs, notamment au FSDIE pour ce qui concerne l'Université.

Après réflexion, les membres du Conseil votent à l'unanimité l'attribution d'une subvention de 400 € au BDE ENIGMA pour son projet, jugeant qu'il faut tout de même soutenir les initiatives étudiantes même si dans le cas présent, elle ne rentre pas dans le cadre disciplinaire de l'UFR.

L'ordre du jour étant épuisé, Laurent CHUPIN clôt la séance du Conseil à 17H45.

ANNEXE

- 1 : Listes relatives à la composition des Conseils de Perfectionnement
- 2 : Contenu des programmes du « Cycle Terminal en Mathématiques »
- 3 : Répertoire National des Certifications Professionnelles